

Procès-verbal de la séance du 4 septembre 2023

29 août 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatre septembre à 20 heures le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jack LELEGARD, Maire.

PRESENTS : *Mmes Cécile ETIENNE, Anne JORAM et Véronique LABICHE
MM. Christian BEAUQUET Michel BERTIN, Olivier LEBRUN, Jack
LELEGARD, Philippe LETENNEUR, Patrick NIOBEY, Didier QUESNEL et
Thierry RACINE*

ABSENTS :

*Mmes Jennifer LAPIE et Sandrine MICHEL
Mme Janine LETESSIER (procuration à M. Michel BERTIN*

SECRETAIRE DE SEANCE : *M. Christian BEAUQUET*

✓ **Autorisation au Maire pour signer l'acquisition de la parcelle
AB 298**

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à signer tous les documents relatifs à l'acquisition de la parcelle AB 298 d'une superficie de 3 335 m² correspondant à la voirie de la rue de Sainte-Brelade à l'euro symbolique.

✓ **Demande de modification des statuts du SIS (Syndicat
Intercommunal Scolaire)**

Après présentation des différentes hypothèses quant à la répartition financière des frais du SIS le conseil municipal, l'unanimité, souhaite une nouvelle répartition sur la base de 50% au nombre d'habitants et 50% au nombre d'élèves au lieu d'un prorata au nombre d'habitants de chaque commune membre.

✓ **Vente de la parcelle AH sur la commune de Bréville-sur-Mer**

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de Maître Véronique BEGUIN, notaire proposant l'acquisition par madame Anita LEPIONNIER, associée-gérante du camping de l'Oasis de la Plage d'une parcelle cadastrée AH 366 pour une superficie de 367 m² appartenant à la commune de Longueville ; cette dite parcelle étant incluse dans le périmètre du camping. Après discussion, le Conseil Municipal souhaite attendre avant de prendre une décision.

✓ Questions diverses

Néant

La séance est levée à 21 heures 07